SAINT LOUIS – SAINTE MARIE

GIGNAC LA NERTHE - MARIGNANE

ETABLISSEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

Présentation du portail Parcoursup 24 janvier 2023

parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur

➔ des informations

➔ le suivi du dossier d'orientation

parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur

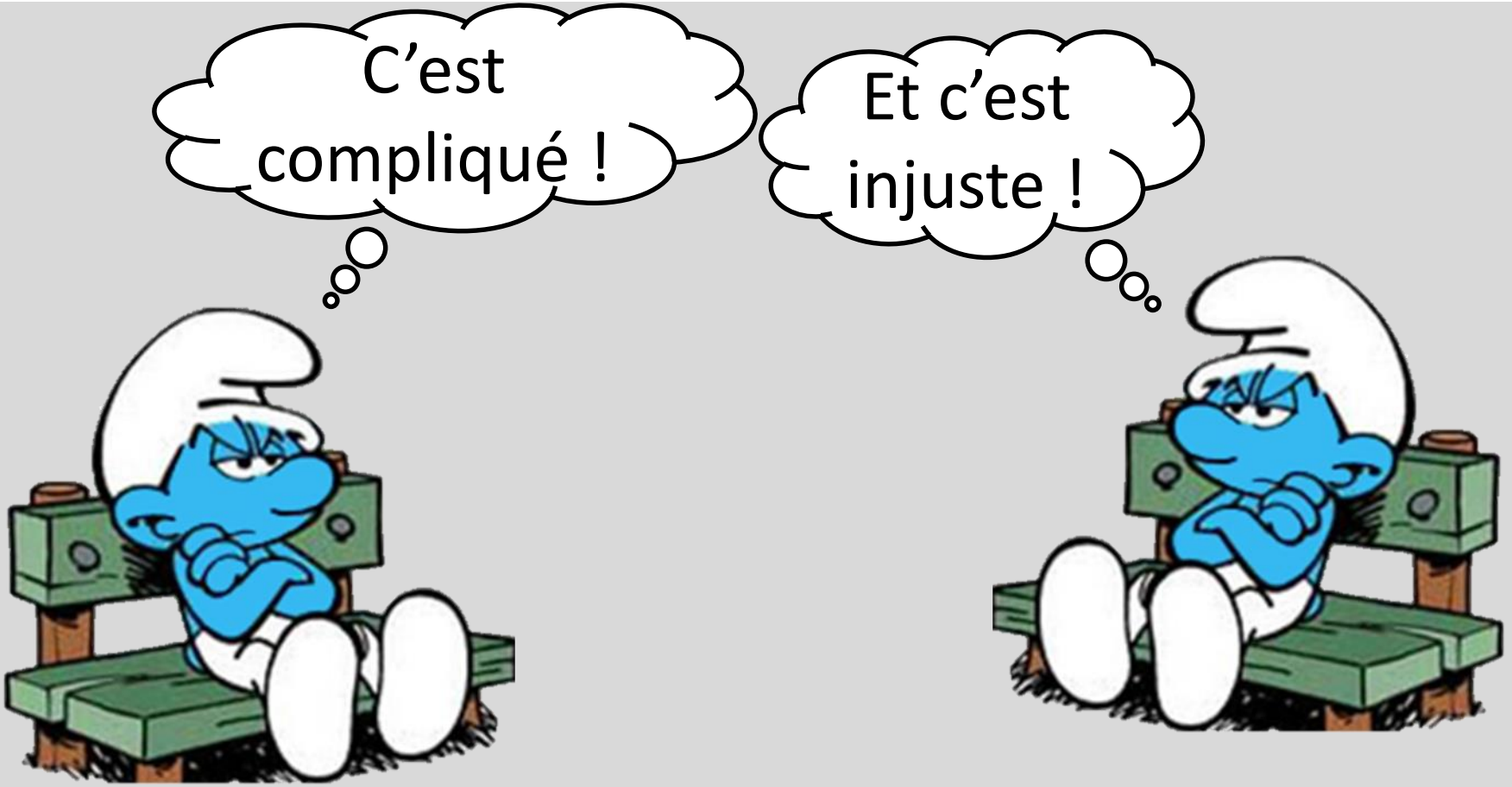

Saint-Louis
Sainte-Marie

QUI EST CONCERNE ?

Qui est concerné ?

Formations avec candidature sur le portail obligatoire

Qui est concerné ?

Pour les formations hors Parcoursup :

=> Certaines écoles de commerce / de management / de communication / d'ingénierie / de gestion / de journalisme / d'art / étranger / …

=> S'adresser à l'établissement concerné.

Qui est concerné ?

Pour les demandes de césure :

=> Case à cocher ; non prise en compte lors de l'examen des vœux ; examinée ensuite par l'établissement.

Qui est concerné ?

Sont également concernés par Parcoursup :

- Elèves en réorientation (1ère année).
- Elèves inscrits sur des formations hors Parcoursup…. (attestation téléchargeable de non-inscription ou de désinscription).

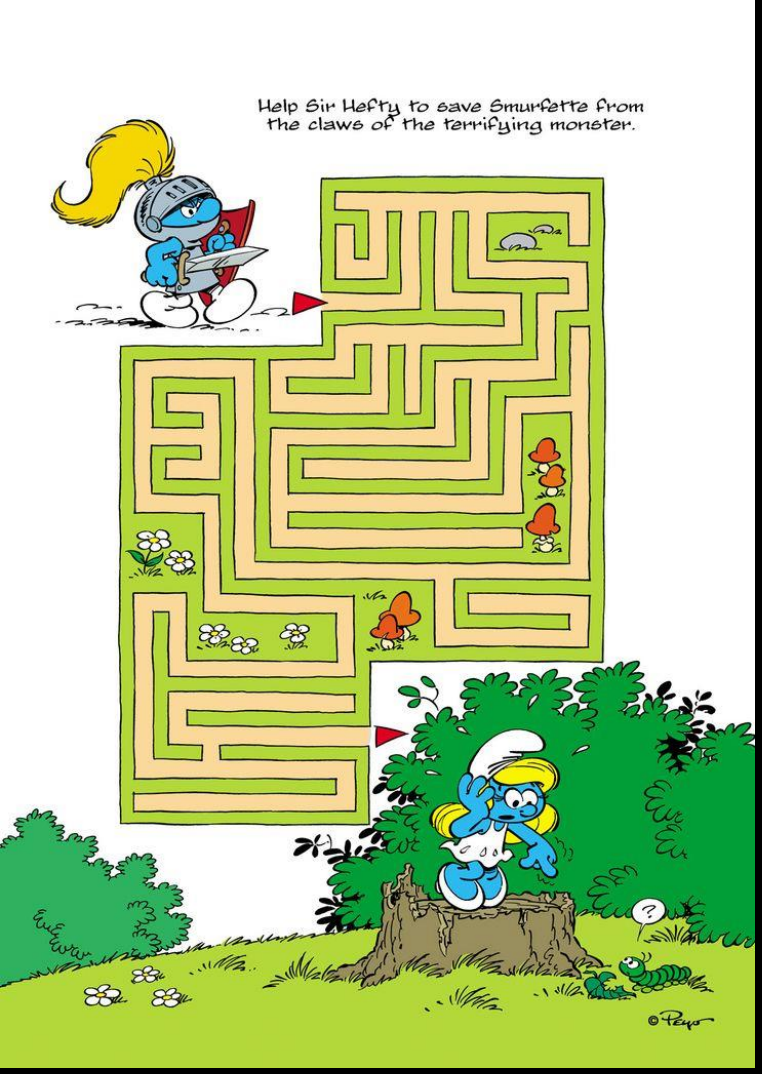

Saint-Louis
Sainte-Marie

COMMENT S'Y RETROUVER ?

S’informer sur la procédure

S’informer sur la procédure

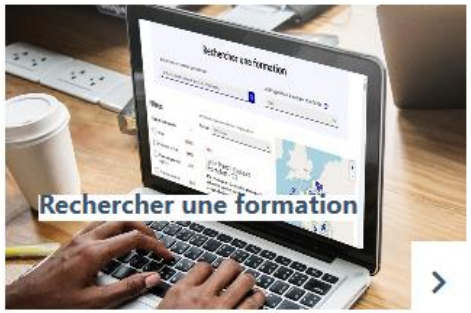

S’informer sur la procédure

Numéro vert : 0800 400 070 (du lundi au vendredi, 10h à 16h)

Rubrique « contact » depuis le dossier Parcoursup

Phase préalable
Découverte des formations

décembre | janvier | février | mars | avril | mai | juin | juillet | août | septembre

- Début novembre à mi-janvier -

Phase préalable
Découverte des formations

Retrouvez les informations utiles pour élaborer votre projet d'orientation

terminales 2022-2023.fr des infos et des conseils pour construire son projet d'orientation	**Le moteur de recherche des formations 2022** en savoir plus sur les formations qui vous intéressent	**Les services numériques d'aide à l'orientation**	**Bac et Parcoursup 2023** ce qu'il faut savoir

Rechercher une formation

Phase préalable
Découverte des formations

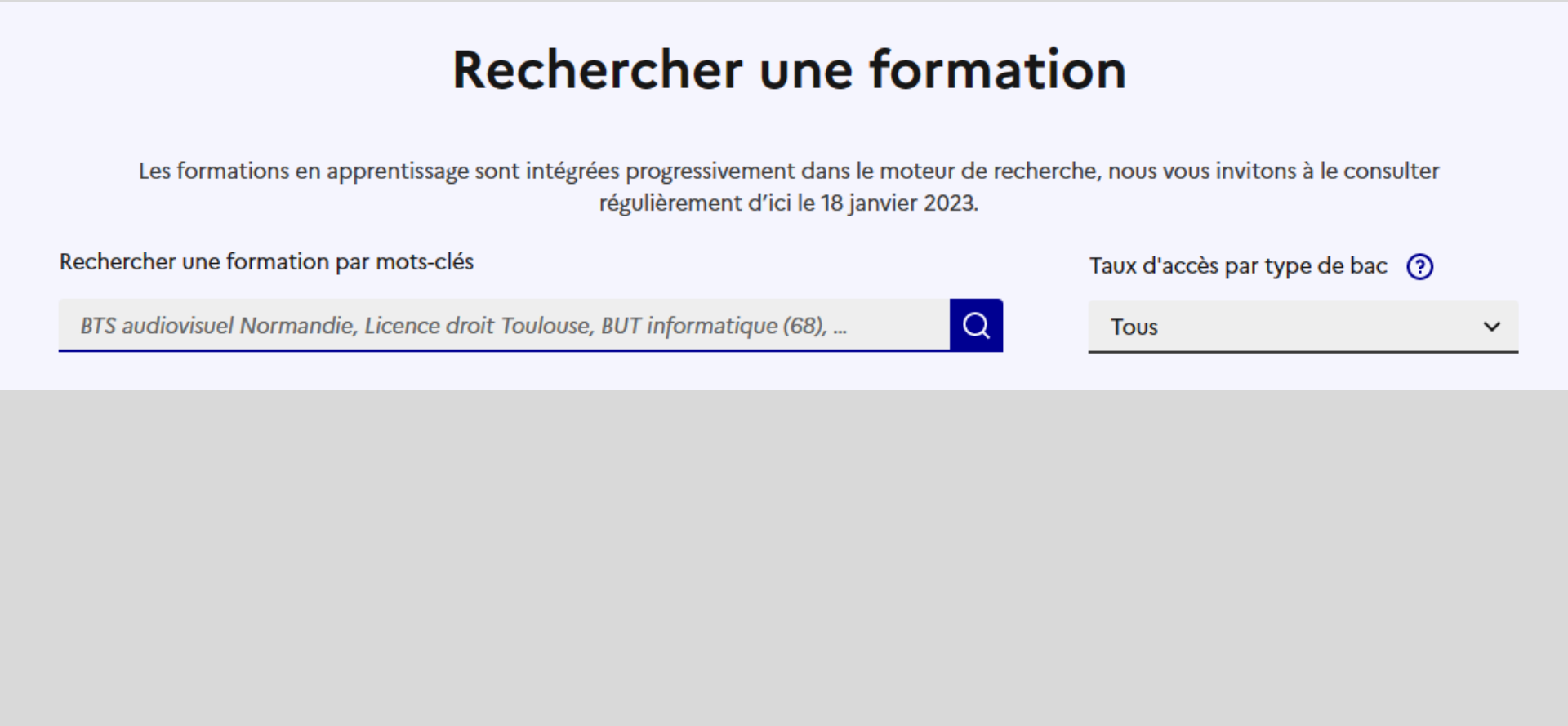

Phase préalable
Découverte des formations

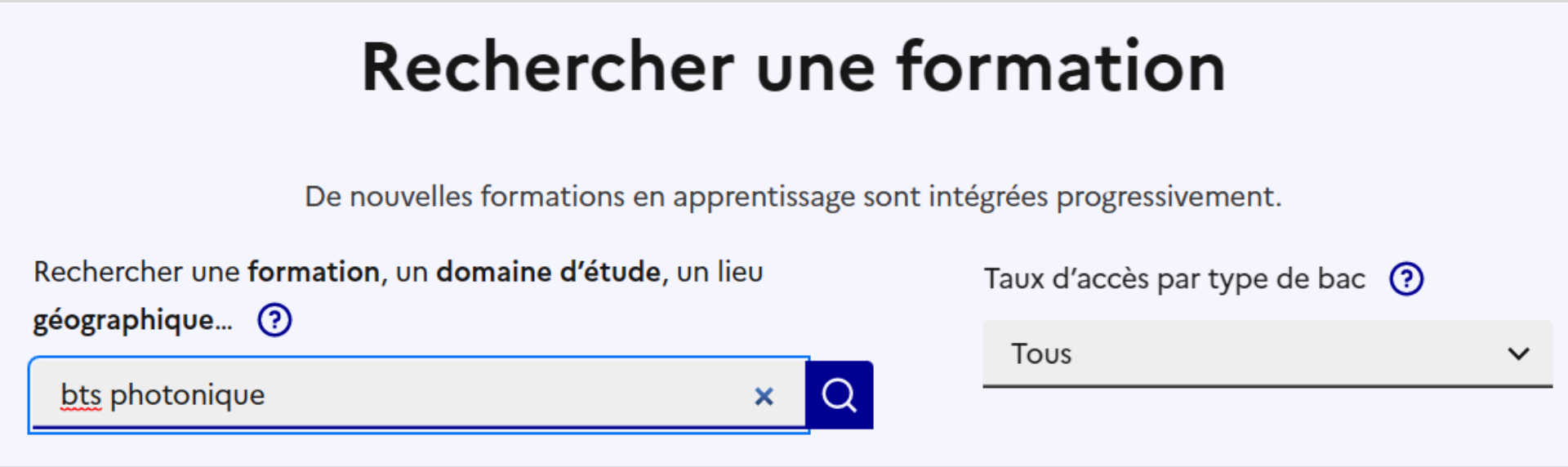

Phase préalable
Découverte des formations

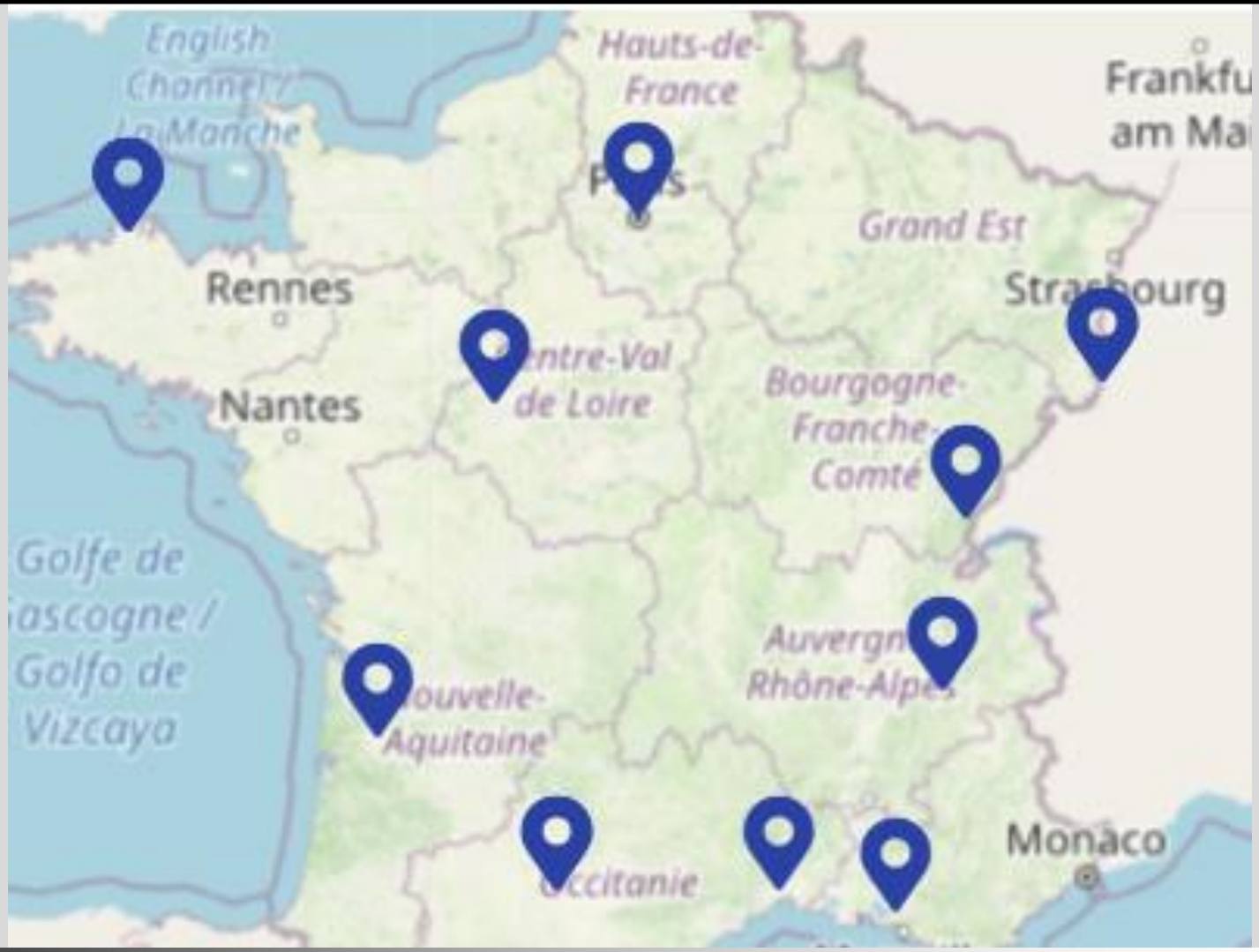

Phase préalable
Découverte des formations

Filtres

Types d'établissement –

- [ ] Publics (1)
- [ ] Privés sous contrat (1)

Apprentissage –

- [ ] Formations en apprentissage (0)
- [ ] Formations hors apprentissage (2)

Types de formation –

- [ ] BTS - BTSA - BTSM (2)

Phase préalable
Découverte des formations

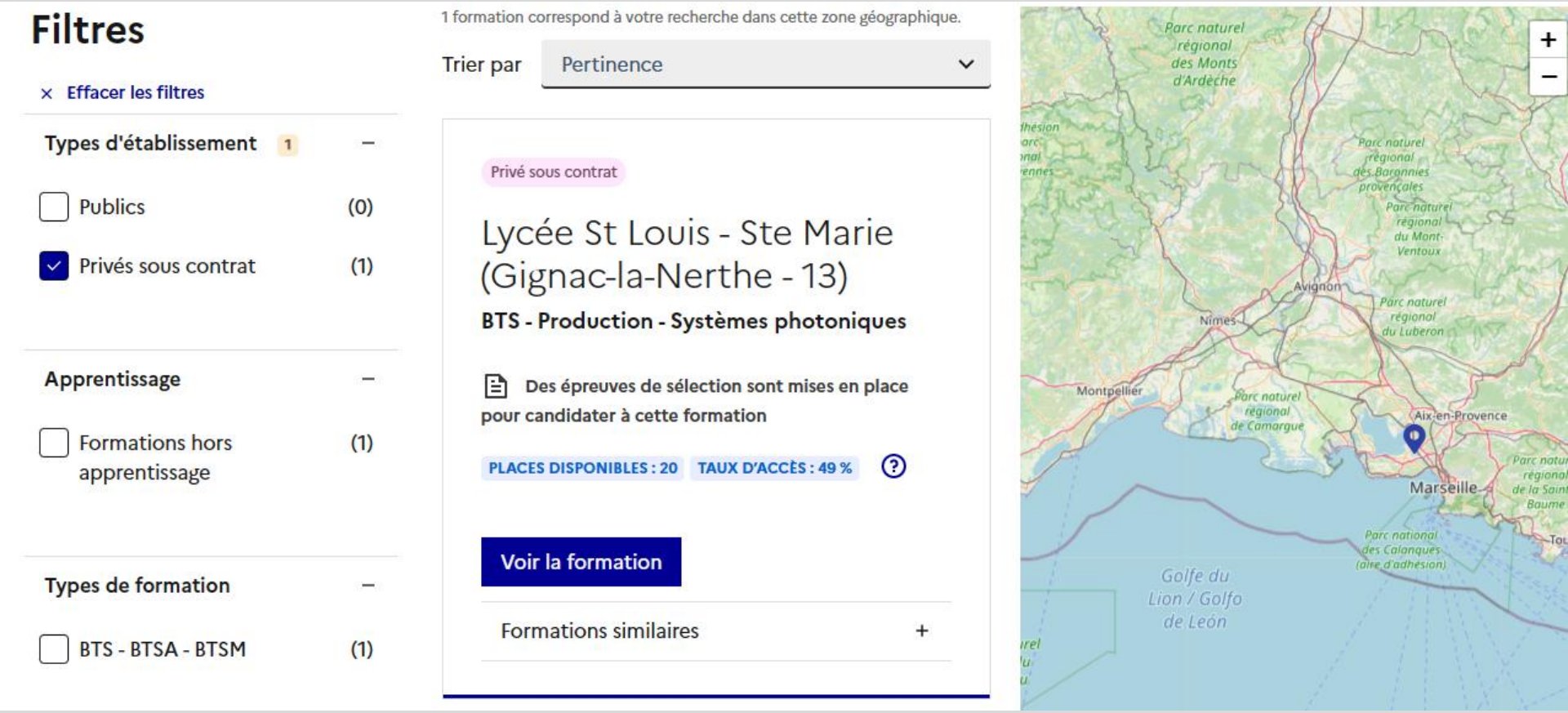

Phase préalable
Découverte des formations

PRIVÉ SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION

Lycée St Louis - Ste Marie (Gignac-la-Nerthe - 13)

BTS - Production - Systèmes photoniques

FORMATION SÉLECTIVE

Découvrir la formation et ses caractéristiques

Comprendre les critères d'analyse des candidatures

Consulter les modalités de candidatures

Accéder aux chiffres clés de la formation

Connaître les débouchés professionnels

Contacter et échanger avec l'établissement

Phase préalable
Découverte des formations

Présentation de la formation

Les phénomènes liés à l'optique photonique et instrumentale étudiés dans cette section sont présents dans notre quotidien:

Affichage LCD, diodes lasers et fibre optique, impression laser, découpage et soudure au laser, contrôle qualité, stockage d'informations (code à barre, CD, DVD,..), réalité virtuelle, chirurgie de l'oeil, signature biométrique, télécommunication, guidage laser, systèmes de visée, télescopes, instruments d'optique et composants associés.

Objectif de la formation:

Former en 2 ans des techniciens supérieurs capables d'assurer la production, l'installation des systèmes optiques et lasers.

Contenu des enseignements :

- Formation générale (Français, Mathématiques, Anglais Technique, Aide Personalisée)

- Formation scientifique et technologique (Physique,Technologie des Systèmes Optiques, Analyse et Mise en Oeuvre des Systèmes, dont Electronique, Mécanique, Informatique).

TD et TP consacrés à la mise en oeuvre de systèmes photoniques en laboratoire

1ère année : Stage de 6 à 8 semaines en entreprise

2ème année : Réalisation d'un projet industriel.

Possibilité d'effectuer la 2eme année en apprentissage

Phase préalable
Découverte des formations

Journées portes ouvertes

Journée portes ouvertes les mercredis 8 février et 8 mars 2013 de 9h à 17h sur inscription en cliquant sur le lien suivant
https://forms.gle/8RxyfCNNdLqPnABa6
Des visites personnalisées du BTS sont également proposées sur rendez-vous au 04 42 31 73 63.
Le BTS propose des mini-stages tout au long de l'année pour une découverte de la photonique. Vous pouvez vous inscrire en cliquant sur le lien suivant https://forms.gle/bvTKns3M6PyyEUvEA

Frais de scolarité

Par année

2040 euros à l'année + 300 euros d'inscription

Par année pour les étudiants boursiers

2040 euros à l'année + 300 euros d'inscription

Sauf indication contraire les sommes indiquées sont en euros

Phase préalable
Découverte des formations

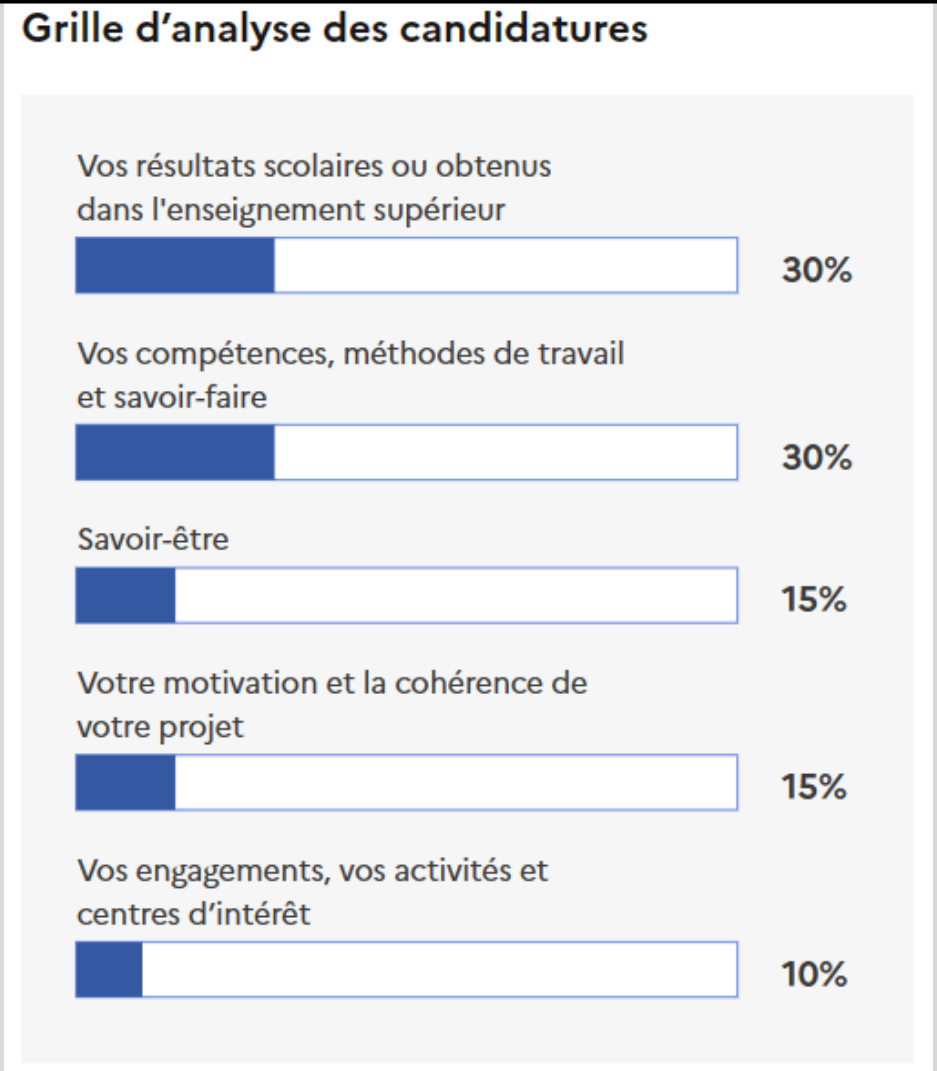

Phase préalable
Découverte des formations

Les conditions pour candidater

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Les épreuves de sélection

Un entretien complémentaire à la lecture du dossier est demandé afin d'étudier ensemble le projet éducatif spécifique à notre Etablissement.

Dates des épreuves

Les épreuves orales ou l'entretien auront lieu : **du 14/04/2023 au 18/05/2023**

Si vous êtes sélectionné pour ces épreuves, vous recevrez une convocation par email : **du 14/04/2023 au 18/05/2023**

Phase préalable
Découverte des formations

Rythme d'envoi des propositions d'admission en 2022

Jour J : Premier jour des admissions

Fin : Fin de la phase principale

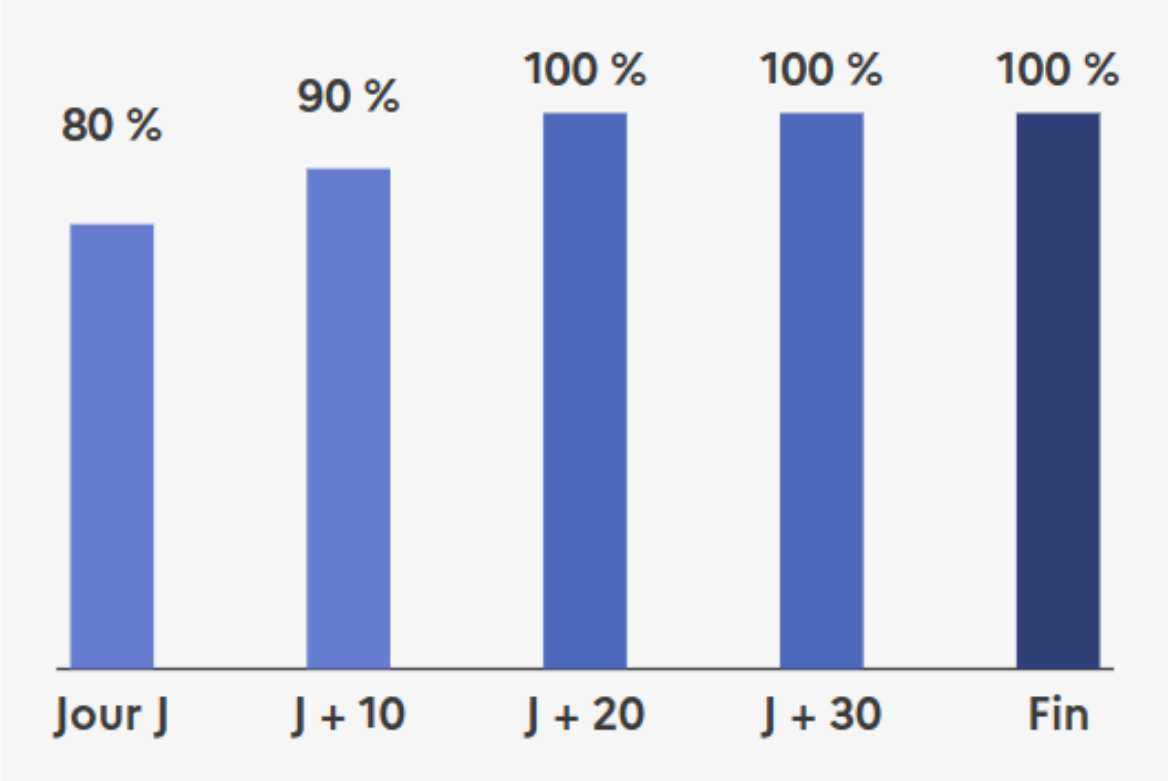

Rythme d'envoi des propositions d'admission en 2022

Phase préalable
Découverte des formations

Réussite et insertion professionnelle des étudiants

Que deviennent les étudiants après cette formation ?

Les chiffres pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

50 % **sont inscrits en formation**
(poursuite d'études, redoublement, changement de filière)

35 % **sont en emploi au bout de 6 mois**
(quelque soit le type d'emploi et son secteur)

15 % **sont dans d'autres cas**
(recherche d'emploi, service civique, à l'étranger etc.)

Données issues du dispositif InserJeunes, promotion 2020-2021

Taux de passage en 2ème année
83.0 tous bacs confondus

Phase préalable
Découverte des formations

Poursuite d'études et débouchés professionnels

Exemples de poursuites d'études :

- Licences professionnelles industrielles et technologiques (ex :Telecom réseau, Imaginerie médicale , Lumières et couleurs, biomédicale, biotechnologique)

- Classe préparatoire ATS Ingénerie Industrielle

- Ecoles d'Ingénieurs (ex :ENSSAT Supoptique, Polytech, Telecoms...)

- Master (ex : Physique spécialité Optique et photonique, Signal et image)

Exemples de métiers du domaine de la photonique :

- Technicien fibre optique

- Monteur régleur d'appareils médicaux

- Technicien de contrôle ou de service après -vente

- Assistant d'ingénieur en optoélectronique

- Ingénieur conception Optique Aéronautique

- Ingénieur recherche et développement lasers

Saint-Louis
Sainte-Marie

COMMENT S'Y PRENDRE ?

1ère phase
Inscription et saisie des candidatures

décembre | janvier | février | mars | avril | mai | juin | juillet | août | septembre

- Du 18 janvier au 9 mars (généralement jusqu'au 12 septembre pour les formations en apprentissage) -

1ère phase
Inscription et saisie des candidatures

Ouverture du dossier personnel de l'élève

- Adresse e-mail valide (à conserver en cas de réorientation)

1ère phase
Inscription et saisie des candidatures

Ouverture du dossier personnel de l'élève

- Adresse e-mail valide (à conserver en cas de réorientation)
- Identifiant national de l'élève (INE)

1ère phase
Inscription et saisie des candidatures

Vérifier les informations déjà saisies :

- Etat civil (modifications possibles lors de la 1ère connexion).
- Scolarité (modifications possibles à la vie scolaire).

1ère phase
Inscription et saisie des candidatures

=> 10 vœux (multiples) maximum

Exemple :

- BTS comptabilité-gestion
- BUT gestion des entreprises et des administrations
- Classe prépa économique et commerciale
- Licence économie-gestion

1ère phase
Inscription et saisie des candidatures

=> 20 sous-vœux maximum

- BTS comptabilité-gestion
  - * Lycée Emile Zola (AIX)
  - * Lycée Antonin Artaud (MARSEILLE)
- BUT gestion des entreprises et des administrations
  - * Lycée La Nativité (AIX)
  - * Lycée St Charles (MARSEILLE)
- Classe prépa économique et commerciale
  - * IUT Aix-Marseille (site d'AIX)
  - * IUT Aix-Marseille (site de MARSEILLE)
  - * IUT de TOULON
- Licence économie-gestion
  - * AMU (campus d'AIX)

1ère phase
Inscription et saisie des candidatures

Principes généraux :

- Vœux non classés.
- Rubrique « ma préférence » destinée aux commissions académiques d'accès à l'enseignement supérieur.
- Vœux motivés.

1ère phase
Inscription et saisie des candidatures

- Vœux anonymisés : nom, prénom, âge, adresse (sauf pour internat, convocations à des épreuves ou apprentissage).

1ère étape
Inscription et saisie des candidatures

Cas particulier des licences :

Un vœu pour une même licence dans 2 universités compte pour 2 vœux.

Ex : licence droit * AIX-MARSEILLE
* MONTPELLIER

Questionnaire d'auto-évaluation en droit et sciences (attestation à joindre au dossier).

1ère étape
Inscription et saisie des candidatures

Cas des écoles de commerce, d'ingénieurs et IEP province :

Concours communs : 1 concours compte pour 1 vœu mais nombre illimité de sous-vœux (écoles).

Ex : concours Avenir

* ECE PARIS
* ESTACA LAVAL
* EPF MONTPELLIER
* EIGSI LA ROCHELLE

1ère étape
Inscription et saisie des candidatures

Cas particulier de l'apprentissage :

Possibilité de formuler 10 vœux en apprentissage qui s'ajoutent aux 10 vœux en formation hors apprentissage.

1ère étape
Inscription et saisie des candidatures

Cas particulier des CPGE :

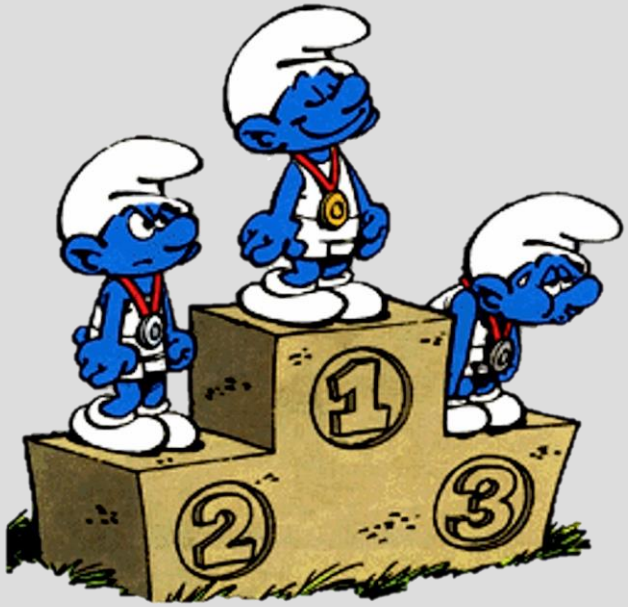

Avec et sans internat : compte pour 1 seul sous-vœu.

10 sous-vœux au maximum.

1ère étape
Inscription et saisie des candidatures

Cas particulier des formations d'art et spectacle vivant :

Période transitoire…

Formations visibles sur Parcoursup.

Mais inscription parfois auprès des établissements (procédure indiquée sur Parcoursup).

1ère étape
Inscription et saisie des candidatures

Cas particulier pour les études de santé (MMOPK) :

Licence avec option Accès Santé :

- 1 vœu par intitulé de licence / avec accès santé = 1 sous-vœu.

Parcours Spécifique avec Accès Santé :

- 1 vœu / 1 sous-vœu par option (nb illimité).

1ère étape
Inscription et saisie des candidatures

11,6 millions

de vœux et sous-vœux pour des formations sous statut étudiant

Soit 12,3 vœux en moyenne

1ère étape
Inscription et saisie des candidatures

Secteur géographique :

- Dépend de l'adresse du domicile saisie lors de l'inscription.
- Pour les formations non sélectives (licences, PASS).
- Licences non proposées dans l'académie : élève considéré dans le secteur.
- En cas de déménagement à la rentrée : demande de dérogation dans la rubrique « secteur de licence ».

1ère étape
Inscription et saisie des candidatures

Bourses et logement

➔ Demande entre le 18 janvier et le 15 mai. Possibilités de simulations.

➔ Logement en résidence universitaire à partir de mi-juin.

2ème phase
Confirmation des vœux

décembre | janvier | février | mars | avril | mai | juin | juillet | août | septembre

- Du 10 mars au 6 avril -

2ème phase
Confirmation des vœux

- Pas de saisie possible de nouveaux vœux.
- Suppression possible de vœux.

2ème phase
Confirmation des vœux

Attention…

- Les vœux non confirmés ne seront pas transmis aux établissements.
- Vérifier l'état de chaque vœu dans le dossier candidat.
- Possibilité de modifier son dossier jusqu'au 6 avril mais anticiper pour la **motivation de chaque projet**.

2ème phase
Confirmation des vœux

1 lettre par formation demandée

250 mots ou 1500 caractères

2ème phase
Confirmation des vœux

- Connaissance de la formation
- Degré de motivation
- Cohérence du projet

2ème phase
Confirmation des vœux

Pour valoriser son dossier.

- Rubrique « mes activités et centres d'intérêt ».

2ème phase
Confirmation des vœux

Encadrement, animation : scoutisme, BAFA, organisation de soirée, délégué de classe,…

Engagement citoyen et bénévolat : projet au lycée, banque alimentaire,…

2ème phase
Confirmation des vœux

Expérience professionnelle et stages : stage de 3e, job d'été ou de week-end, aide familiale,…

Pratiques sportives, voyages, loisirs : séjours linguistiques, passions,…

2ème phase
Confirmation des vœux

Pour transmettre des informations liées à la scolarité :

- Maladie / problèmes familiaux / année à l'étranger / …

- Rubrique « éléments liés à ma scolarité ».

2ème phase
Confirmation des vœux

Chaque formation n'est informée que des vœux qui la concernent.

3ème phase : Propositions des établissements

décembre | janvier | février | mars | avril | mai | juin | juillet | août | septembre

- Du 1 juin au 13 juillet -

3ème phase : Propositions des établissements

Commissions d'examen des vœux :

- ➔ Projet de formation motivé
- ➔ Bulletins scolaires et notes (1ère, term)
- ➔ Activités et centres d'intérêt
- ➔ Pièces complémentaires éventuelles
- ➔ Fiche Avenir

3ème phase : Propositions des établissements

Rq : taux minimum de lycéens boursiers, y compris dans les formations sélectives.

3ème phase : Propositions des établissements

➔ Sur messagerie

➔ Par SMS (élève + parents)

➔ Alerte par l'appli Parcoursup

3ème phase : Propositions des établissements

Formations sélectives :

➔ Oui

3ème phase : Propositions des établissements

Formations sélectives :

➔ Oui

➔ En attente d'une place

3ème phase : Propositions des établissements

Formations sélectives :

➔ Oui

➔ En attente d'une place

➔ Non

3ème phase : Propositions des établissements

Exemple : Martin voudrait intégrer une formation pour laquelle il y a 6 places disponibles.

13 candidats ont saisi ce vœu sur Parcoursup.

Les 8 premiers candidats de la liste d'appel reçoivent une proposition.

3ème phase : Propositions des établissements

Classement		Liste d'attente
1	Jean : proposition d'admission	
2	Marine : proposition d'admission	
3	Paul : proposition d'admission	
4	Emilie : proposition d'admission	
5	Arnaud : proposition d'admission	
6	Hélène : proposition d'admission	
7	Jules : proposition d'admission	
8	Elise : proposition d'admission	
9	Guillaume : en liste d'attente	1
10	Valérie : en liste d'attente	2
11	**Martin : en liste d'attente**	**3**
12	Camille : en liste d'attente	4
13	Jérôme : en liste d'attente	5

3ème phase : Propositions des établissements

4 candidats acceptent la proposition d'admission et 4 la refusent.

3ème phase : Propositions des établissements

Classement		Liste d'attente
1	Jean : refuse la proposition	
2	Marine : accepte la proposition	
3	Paul : accepte la proposition	
4	Emilie : refuse la proposition	
5	Arnaud : refuse la proposition	
6	Hélène : refuse la proposition	
7	Jules : accepte la proposition	
8	Elise : accepte la proposition	

Donc 2 places à nouveau disponibles.

3ème phase : Propositions des établissements

Classement		Liste d'attente
1	Jean : refuse la proposition	
2	Marine : accepte la proposition	
3	Paul : accepte la proposition	
4	Emilie : refuse la proposition	
5	Arnaud : refuse la proposition	
6	Hélène : refuse la proposition	
7	Jules : accepte la proposition	
8	Elise : accepte la proposition	
9	Guillaume : proposition d'admission	
10	Valérie : a renoncé à ce vœu	
11	**Martin : proposition d'admission**	
12	Camille : a renoncé à ce vœu	

3ème phase : Propositions des établissements

Classement		Liste d'attente
1	Jean : refuse la proposition	
2	Marine : accepte la proposition	
3	Paul : accepte la proposition	
4	Emilie : refuse la proposition	
5	Arnaud : refuse la proposition	
6	Hélène : refuse la proposition	
7	Jules : accepte la proposition	
8	Elise : accepte la proposition	
9	Guillaume : proposition d'admission	
10	Valérie : a renoncé à ce vœu	
11	**Martin : proposition d'admission**	
12	Camille : a renoncé à ce vœu	
13	Jérôme : en liste d'attente	1

3ème phase : Propositions des établissements

Formations non sélectives :

➔ Oui

3ème phase : Propositions des établissements

Formations non sélectives :

➔ Oui

➔ Oui si…(dispositifs de réussite)

3ème phase : Propositions des établissements

Formations non sélectives :

➔ Oui

➔ Oui si…(dispositifs de réussite)

➔ En attente d'une place (MAJ quotidiennement)

3ème phase : Propositions des établissements

Licences sélectives ou non sélectives ?

➔ Généralement non sélectives

➔ Mais de plus en plus de formations sélectives (double licences, collèges de droit, licences sous tension)

3ème phase : Propositions des établissements

3ème phase : Propositions des établissements

3ème phase : Propositions des établissements

3ème phase : Propositions des établissements

4ème phase :
Réponses des candidats

décembre | janvier | février | mars | avril | mai | juin | juillet | août | septembre

- Du 1 juin au 13 juillet -

4ème phase : Réponses des candidats

- Délai : quelques jours (indiqué lors de la proposition d'admission).
- Pas de suspension pendant les épreuves du bac.
- Plusieurs « oui » ou « oui si » : sélectionner un seul vœu.
- Possibilité de conserver les autres vœux en attente.

4ème phase : Réponses des candidats

Exemple : 7 vœux.

Propositions : 4 « non », 1 « oui » et 2 « oui si… ».

=> accepter une proposition « oui » ou « oui si… ».

4ème phase : Réponses des candidats

Exemple : 7 vœux.

Propositions : 2 « non », 1 « oui » et 4 « en attente ».

=> accepter la proposition « oui » et possibilité de conserver certains vœux en attente.

4ème phase : Réponses des candidats

Exemple : 7 vœux.

Propositions : 5 « en attente », 2 « non ».

=> Attendre que des places se libèrent. Aucune garantie même pour les formations non sélectives…

4ème phase : Réponses des candidats

Exemple : 7 vœux.

Propositions : 7 « non ».

=> Commission rectorale.

… ou phase complémentaire à partir du 15 juin.

Fin du dispositif « meilleurs bacheliers ».

4ème phase : Réponses des candidats

Option facultative : le répondeur automatique.

- Permet d'organiser ses vœux par ordre de préférence.
- Acceptation automatique selon l'ordre établi.

4ème phase : Réponses des candidats

Renoncer aux propositions qui ne seront pas retenues !

4ème phase : Réponses des candidats

En cas de réponses toutes négatives…

- Phase complémentaire à partir du 15 juin (places disponibles dans d'autres académies). Accessible aussi aux élèves ayant reçu des propositions.
- Possibilité de solliciter la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur à partir du 1er juillet.

4ème phase : Réponses des candidats

Évolution du taux de proposition aux lycéens

93 %
des lycéens ont reçu au moins une proposition, soit 578 370 candidats

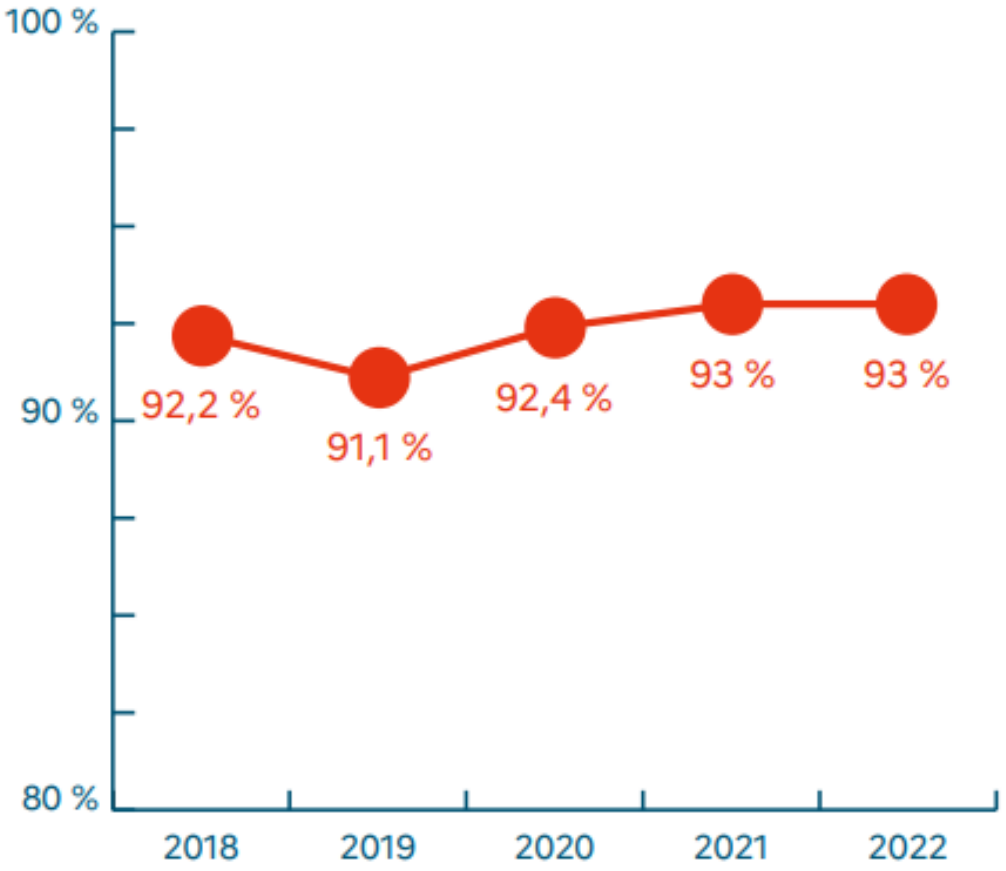

5ème phase : Inscription dans l'établissement

décembre | janvier | février | mars | avril | mai | juin | juillet | août | septembre

L'obtention du baccalauréat est indispensable pour s'inscrire dans la plupart des formations de l'enseignement supérieur.

PRENDRE SON TEMPS…

MAIS NE PAS ATTENDRE LA DERNIERE MINUTE !

REUSSIR SES EPREUVES DE SPECIALITE (+75% des notes du bac communiquées aux formations)

ET MAINTENANT ?

Saint-Louis
Sainte-Marie

Saint-Louis
Sainte-Marie